

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 2

Rubrik: Nos lecteurs-rédacteurs nous écrivent...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos lecteurs-rédacteurs nous écrivent...

RETROUVAILLES

*Quand je le vis pour la première fois
Aurolé d'or blond, incendié de soleil
Son front de terre noire bordé de bois :
J'ai aimé mon village, à nul autre pareil.*

*J'entendis le rire chaud de l'Areuse
Cascader sur l'aile des échos.
Au loin chantait une grive orgueilleuse
Qui répondait aux serments du ruisseau.*

*Ma joie était intense au profond de mon cœur.
Mes yeux assoiffés de lumière arc-en-ciel
Furent éblouis des multiples lueurs
Couronnant les hauts-monts, de vermeil.*

*Comme j'ai désiré ce rendez-vous sublime !
Mon cœur était tendu vers ces retrouvailles
Où mon âme enfin se libérait des abîmes.
Bénies les larmes levant de telles semailles !*

*J'ai donné pour ma France le meilleur de moi-même.
J'ai bouté l'ennemi et subit maintes rages...
Mais pour TOI, mon Fleurier, j'aurais agis de même :
Si nécessaire, ma vie, pour laver tes outrages...*

*Si tes cimes fières avaient subi l'atroce
Du barbare Nazi, ou d'autres encor :
Au creux de mon épaule j'aurais calé la crosse
De mon fusil pour redresser ton sort.*

*J'aurais lutté, au poignard même !
Pour chasser l'ennemi qui t'aurait outragé...
Pour pouvoir, ce jour, où je t'ai retrouvé
Te crier, — O, MON FLEURIER, JE T'AIME... ! »*

Christian-Georges VAUCHER,
dit, Christian de FLEURIER.

Bravo, poète du Val-de-Travers !

★ ★ ★

CHÈRE MADAME,

Je pensais vous compléter la lettre concernant la Polyclinique de Bâle, annexe de l'Hôpital de Jeux. Le grand travail de déménagement de mon atelier d'Art absorbe tout mon temps. J'aurais désiré attirer l'attention de mes chers compatriotes de France, sur cette merveilleuse organisation digne de tout éloge, sur la bonté des Médecins, des Sœurs de Berne, coiffées d'un voile d'infirmière, vêtues de blanc. La Sœur Ruth, directrice, Sœur Ruth, Sœur Eva, et Selino aidant aux aveugles complets

à manger tous seuls, aussi bien que soigner les fleurs, ornant chacune des 20 chambres toutes situées sur un large couloir. Le personnel, chargé de l'entretien, du matin au soir, passe et repasse les aspirateurs silencieux.

Au fond et en avant du couloir sont installés les laboratoires où les docteurs dictent, après examen de la tension des yeux, les ordonnances pour les collyres, les gouttes qui, chaque matin, à midi et le soir, nous sont administrées.

Actuellement, m'écrit Sœur Berthe Barley, il y a 50 hommes, de France, d'Allemagne, des cantons suisses. Les dames sont à l'étage au-dessus. Pour les enfants, il y en avait une trentaine en traitement. J'ai admiré avec quelle compréhension dirigeait ce petit monde de petites filles et petits garçons, une jeune infirmière de Mulhouse.

Je crois qu'il serait bon que les architectes de notre futur Hôpital suisse de Paris, ainsi que les installateurs des salles et chambres de la maison hospitalière d'Issy-les-Moulineaux, puissent aller voir, cette moderne installation.

C'est avec plaisir que je me tiendrai à la disposition de qui voudra avoir des renseignements complémentaires.

En vous remerciant encore du dévouement avec lequel vous aidez vos compatriotes, comme également Mme Berthi, du Home suisse de Dinard, j'associerai aussi à vos noms, Mme Aechliman, de Bâle qui, bénévolement, donne chaque semaine des leçons de vannerie, ou de fabrication d'objets très artistiques et divers aux Suisses plus âgés ayant en partie perdu la vue, « le prince de nos sens », ainsi que me l'écrivait le célèbre peintre neuchâtelois, Octave Matthey.

CHER MONSIEUR HOURIET,

Votre joie est la nôtre. Nous savons que c'est grâce au « Messenger » que vous avez découvert ce merveilleux hôpital. Puisse-t-il en d'autres occasions rendre encore de tels services.

La Réd.

★ ★ ★

MONSIEUR,

Je suis un Jurassien des Franches-Montagnes, je me crois Suisse à 100 %, je lis avec intérêt le « Messenger », même si je suis au courant de la vie du pays par des journaux suisses.

Dans le numéro du « Messenger », novembre 63, que je suis en train de lire, je me sens froissé de la place que vous donnez au Congrès de l'U.P.J. au sujet de la Question jurassienne, alors que je n'ai rien trouvé sur la réunion de Délémont du 8 septembre. Je me demande où vous puisez vos sources de renseignement, et je vous demande simplement de ne pas considérer la situation du Jura avec légèreté. Le « Livre

(suite page 26).

(Suite de la page 23)

Blanc » qui vient d'être publié par le gouvernement bernois est assez révélateur de l'incompréhension des autorités à notre égard.

Voulez-vous un fait personnel qui vous fera comprendre la liberté dont nous jouissons, nous, sujets bernois ? Pour faire ma thèse sur la situation des ouvriers dans le Jura Bernois, j'ai demandé au Bureau Fédéral des Statistiques différents renseignements. Pour obtenir des renseignements sur le Jura de la part d'un Bureau Fédéral, il faut demander une autorisation expresse au gouvernement de Berne.

Je souhaite que vous compreniez la Question jurassienne vue à travers le Jura et non à travers Berne, et veuillez agréer mes salutations les plus distinguées.

P. HUOT.

CHER ABONNÉ,

Les numéros de décembre et de janvier vous auront montré que nous ne saurions prendre parti dans cette délicate « affaire du Jura ». Nous nous bornons, en toute objectivité, de publier les communiqués que nous transmet l'Agence télégraphique de Berne.

M. Huot, 9, rue des Roses, Paris, 18°

Merci, cher lecteur pour votre coupure de presse, concernant le « Livre Blanc » bernois. Comme vous l'aurez vu vous-même, nous en avons parlé dans un précédent numéro.



COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES JEUNES SUISSES A L'ETRANGER

Cette association :

- Se propose d'informer les jeunes Suisses à l'étranger de 10 à 25 ans, sur les possibilités de formation scolaire et professionnelle en Suisse et d'accorder des bourses aux plus doués.
- Souhaite contribuer au rajeunissement des colonies suisses.
- A été fondée en 1961 par Pro Juventute, la Fondation « Aide aux Suisses » et le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H.
- A déjà permis à plusieurs jeunes Suisses à l'étranger d'accomplir ou de compléter leur formation en Suisse.
- Bénéficie de l'appui du Département politique fédéral.
- Pour toute information, s'adresser directement à l'Association pour la Formation des jeunes Suisses à l'étranger, Seefeldstrasse 8, Zurich 8, ou au Service des Jeunes de notre Secrétariat, dirigé par M. L. Rössli.

On voudra bien signaler à l'Association toute jeune fille ou tout jeune homme qui s'intéresserait à un stage de formation en Suisse ou qui souhaiterait recevoir une bourse.

NOTRE CONCOURS

(Suite de la page 25)

15^e prix :

Un lot de produits de beauté Bonetti et une entrée à l'exposition de Lausanne

M. E. Kaegi,
114, rue Bernard-Gante,
Villemomble (Seine).

16^e prix :

Un lot de produits de beauté Bonetti

Mme J. Hegg,
7, Allée de Gagmy, Le Raincy (S.-et-O.).

17^e prix :

Une entrée à l'exposition de Lausanne

M.-O. Rachmann,
6 bis, rue Raseteau, Châtellerault (Vienne).

18^e prix :

Une entrée à l'exposition de Lausanne

M. Fr. Schmidig,
4 bis, promenade Marx-Dormoy, Gournay-sur-Marne
(S.-et-M.).

19^e prix :

Une entrée à l'exposition de Lausanne

Mlle Rose Meyer,
4, rue Bayard, Paris (8°).

20^e prix :

Une entrée à l'exposition de Lausanne

M. Haberjahn,
29, rue Chaptal,
Levallois-Perret (Seine).

21^e au 31^e prix :

Onze abonnements à la revue « Le Messenger »

- Mme Louise Richardeau, 12, rue Linné, Paris (5°).
- M. J. Notz, 77, rue La Condamine, Paris (17°).
- C. N. pour un pensionnaire de la maison de retraite d'Issy-les-Moulineaux.
- M. Trindler, 6, Av. du Parc Beauchamps (S.-et-O.).
- M. Ramazzina, 34, rue de Bourgogne, Paris (7°).
- M. Sérex, 81, bd Ledru-Rollin, Le Perreux (Seine).
- Mme Chaperon, 7, rue Désiré-le-Roy, St-Denis (Seine).
- Mme Butgnot, 29, rue Voltaire, Creil (Oise).
- M. Jules-Gobet, 13, Petite Avenue St-Clair, Nantes (L.-A.).
- Sœur St-Paul, Maison St-Louis, La Bastide-d'Armagnac (Landes).
- Mme Agnès Monnard, 52, Av. Baudouin, Deuil-la-Barre (S.-et-O.).

De tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Pierre LESAGE,
Huissier de Justice.